

[destinationsante.com](https://www.destinationsante.com)

Dépistage organisé du col de l'utérus : cibler les femmes non suivies - A la une - Destination Santé

3 minutes



fizkes/shutterstock.com

D'ici un mois, le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sera lancé. Une bonne nouvelle sur le front de la prévention. Aujourd'hui, 40% des Françaises ne sont pas suivies par un gynécologue.

Dans un mois maximum, le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sera lancé. Une annonce officialisée ce jeudi 10 janvier par la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV).

Comment ça marche ? Les Françaises de 18 à 65 ans recevront un courrier les invitant à consulter un gynécologue pour réaliser un frottis. Mais pas toutes les femmes bien sûr, uniquement celles « *qui ne sont pas suivies par un gynécologue ou qui n'ont pas effectué de*

frottis depuis 3 ans », détaille le Dr Christine Bergeron, médecin « anatomie et cytologie pathologiques », et vice-président de la SFCPCV.

Aujourd'hui, on estime à 40% la proportion de femmes ne bénéficiant d'aucun suivi gynécologique. « *Les femmes de 50 à 65 ans sont les moins bien suivies. Elles seront donc les premières à recevoir ce courrier car elles encourent un risque plus important d'être porteuses de lésions pré-cancéreuses* ».

Frottis = gynécologue ? Sachant que « *les femmes ciblées par le dépistage ne sont pas suivies, elles n'ont logiquement pas de gynécologue référent* ». A ce stade, plusieurs options existent : « *contacter un gynécologue, s'adresser au médecin traitant. Beaucoup de jeunes médecins généralistes spécialisé en gynécologie peuvent réaliser un frottis* », détaille le Dr Christine Bergeron. « *Si ce n'est pas le cas, le médecin traitant adresse la femme à un laboratoire d'analyse spécialisé. Il est aussi possible de consulter une sage-femme pour réaliser un frottis.* »

A noter : le cancer du col de l'utérus touche environ 3 000 femmes chaque année en France.